



Master STPE – 2ème année
CONTRÔLES TERMINAUX du semestre 10 – 1ère Session

Ce tableau, destiné aux étudiants, aux responsables d'épreuves et aux surveillants, tient lieu de convocation.

APPEL : ½ h ou ¼ h avant le début des épreuves suivant le nombre d'étudiants.

RAPPEL : Il est de la responsabilité de tout enseignant désigné comme surveillant d'une épreuve de trouver, en cas de nécessité, son remplaçant. Le nom de cet enseignant doit être communiqué, dans les meilleurs délais, au service de la scolarité. Merci.

Jours	Horaires	Fin des	Epreuves	CT			Salle(s)	Surveillants / Responsables
		Tiers-temps		Nature de l'épreuve	Durée	Examen commun à		
Lundi 24 février 2025	10 h 30 – 12 h	12 h 30	OAM0RE02_Management et législation de l'environnement	Ecrit	1 h 30	CPRE/SSP-DE	E 003	Valéry CATOIRE
Mardi 25 février 2025	10 h – 12 h	12 h 40	OAM0SP02_Economie de l'environnement	Ecrit	2 h	CPRE/SSP-DE	E 110	Thais NUNEZ-ROCHA
Jeudi 27 février 2025	11 h – 12 h	12 h 20	OAM0RE03_Approche projet qualité	Ecrit	1 h	CPRE/SSP-DE	Amphi E018	Gisèle TONG
Vendredi 25 avril 2025			OAM0G301_Environnement miniers et après mine	Rapport		SSP-DE / G3		Johann TUDURI
Jeudi 6 mars 2025			OAM0SP03_Environnement data management	Rapport		SSP-DE		Anaëlle SIMONEAU
Vendredi 28 mars 2025			OAM0G303_Conduite de projet d'exploration	Rapport		G3		Johann TUDURI
Vendredi 11 avril 2025			OAM0G304_Ressource modelling	Rapport		G3		Johann TUDURI
Vendredi 3 octobre 2025			Stage en entreprise	Rapport		SSP-DE/G3		
Lundi 13 octobre 2025 et mardi 14 octobre 2025			Stage en entreprise	Soutenance orale	40'	SSP-DE/G3	Amphi E018	
Vendredi 20 juin 2025			Stage recherche	Rapport		SSP-DE/G3		
Jeudi 26 juin 2025 et vendredi 27 juin 2025			Stage recherche	Soutenance orale	40'	SSP-DE/G3	Amphi E018	

ATTENTION : RAPPEL tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.
 L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,
 Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition